INSCRIPTION A UNE COURSE

Non-membres

Sélectionnez la course de votre choix et cliquez sur «demande d'inscription».

Ne tenez pas compte des trois pavés d'identification figurant en haut à droite puisque vous n'êtes pas encore membre.

Par contre, il est impératif que vous remplissiez les quatre pavés d'informations demandées, sinon le chef de course ne pourra pas vous identifier et donc pas vous contacter. Cliquez sur «envoyer».

Membres

Lorsque vous vous inscrivez à une course, il est important que vous soyez connecté à la base de données, donc que vous ayez effectué un « Login», sinon vous serez considéré comme non-membre par le chef de course.

Pour cela, inscrivez votre numéro de membre dans la première case en haut à droite et votre nom de famille dans la deuxième, puis cliquez sur «Login».

Une page s'affiche alors, montrant vos coordonnées telles qu'elles sont enregistrées dans la Base de données. Modifiez ou complétez ces dernières, puis cliquez sur le bouton «à modifier» si vous avez introduit des changements ou sinon sur le bouton «tout est correct».

Il est impératif d'indiquer une adresse électronique et/ou un numéro de téléphone pour vous inscrire à une course, sinon le chef de course ne pourra pas vous contacter car il n'a pas accès aux coordonnées des membres.

Sélectionnez ensuite votre course au moyen du menu déroulant «courses». Cliquez sur «demande d'inscription».

Lorsque vous quittez le site, il n'est pas nécessaire de cliquer sur le bouton «Logout» : la prochaine fois que vous le consulterez, votre nom s'affichera automatiquement, indiquant ainsi que vous êtes déjà connecté et que vous pouvez directement vous inscrire à d'autres courses. Et si vous n'effectuez pas de «Logout», votre «Login» restera valable un an. Un «Logout» est néanmoins nécessaire lorsque plusieurs personnes utilisent le même ordinateur : la première doit se déconnecter pour permettre à la deuxième de se connecter avec son propre identifiant.

Un des avantages de rester connecté est d'avoir un suivi de votre inscription en cliquant sur «Page perso» dans la page d'accueil : vous pouvez contrôler si le chef de course a confirmé votre participation ou l'a refusée. Vous y trouvez également l'historique des courses passées.

Période transitoire

Un délai allant jusqu'à un mois peut s'écouler entre le moment où un nouveau membre a reçu sa carte de membre du Comité Central du CAS (qui comporte le numéro lui permettant d'effectuer un «Login») et sa reconnaissance comme membre effectif dans la base de données de la Section Genevoise. Durant cette période, le nouveau membre mentionnera manuellement son numéro de membre lors de l'inscription.

MW/JPB - 5.2014 Rev12.2014